

FLASH INFOS

N°2 - JANVIER 2015

MOT DU MAIRE / EDITO

En ce début d'année 2015, j'ai le plaisir d'adresser à toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale et du personnel, mes plus chaleureux vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année qui commence.

Je pense en premier lieu aux habitants de notre village, mais j'ai aussi une pensée particulière pour celles et ceux qui en sont les forces vives : pompiers, gendarmes, associations, clubs sportifs, commerçants, personnel communal, entreprises... Que 2015 vous apporte de nombreuses joies au quotidien, la réussite dans tous vos projets, petits et grands, qu'ils soient familiaux, professionnels, personnels ou amicaux, le tout en pleine santé !

Plus de 600 personnes étaient présentes aux vœux de la municipalité le 3 janvier dernier. Cela prouve si c'était nécessaire l'intérêt que les Courchois portent à leur commune. De nombreux représentants

d'Agglopolys étaient également présents pour nous signifier leur soutien, qui est aujourd'hui essentiel pour mener à bien nos projets.

2015 sera, malgré un contexte difficile, une année importante pour Cour-Cheverny avec beaucoup de sujets essentiels pour notre commune. Je serai ravi d'aborder ces questions avec vous le vendredi 13 février prochain à l'occasion d'une réunion publique à la salle des fêtes.

Ce flash info a pour but de vous donner quelques informations pratiques sur le fonctionnement de notre commune, n'hésitez pas à nous solliciter pour toute information complémentaire. Je vous souhaite une bonne lecture et reste, ainsi que toute l'équipe municipale, à votre disposition pour toute question.

A bientôt.

François Croissandeau,
pour l'ensemble du conseil municipal.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales (anciennement cantonales). Elles auront pour but d'élire un binôme (un homme et une femme) de conseillers départementaux (auparavant appelés conseillers généraux).

Nous attirons votre attention sur le fait que les bureaux de vote changeront à cette occasion :

- Bureau 1 : Salle de réception de la Mairie (rez-de-chaussée)
- Bureau 2 : Salle Gabrielle, dans l'ancienne gare (en face du Gamm Vert)

Cette modification entraînera une réédition de toutes les cartes électorales des Courchoises et Courchois. Les électeurs les recevront au plus tard début mars 2015. Les horaires d'ouverture du scrutin resteront les mêmes : 8 à 18 heures. Merci de bien vérifier sur votre carte le bureau de vote dans lequel vous devez voter.

Ce changement a été décidé pour rendre possible les locations de la salle des fêtes prévues avant que les dates des élections ne soient fixées.

À titre indicatif, les bureaux sont répartis en fonction de la zone d'habitation, ainsi les membres d'une même famille votent tous dans le même bureau.

PROJETS 2015

- Les travaux de la départementale vont être poursuivis, en faisant en sorte de concilier un nécessaire travail de sécurisation de cet axe très fréquenté et une réduction des dépenses nécessaire.
- Les sanitaires de l'école vont être prochainement totalement rénovés pour permettre à nos écoliers de bénéficier d'équipements convenables.
- Un préau va également être construit à l'école pour permettre aux écoliers de s'abriter lors des intempéries. Celui-ci

devrait être opérationnel à la rentrée 2015.

Ces travaux sont notamment rendus possibles par un don récemment reçu par la commune.

- Nous poursuivons nos travaux pour faire en sorte de développer et rendre plus attractif notre marché communal.
- Les démarches et études ont été engagées pour rénover notre cœur de village.

RECENSEMENT

Du 15 janvier au 14 février, 6 recenseurs et un coordinateur vont venir à votre rencontre pour réaliser le recensement. Nous vous remercions par avance pour votre accueil. Afin de prévenir tout risque

de tromperie, vous trouverez ici les photos des agents. Ceux-ci devront également être munis d'une carte officielle. Il est également possible cette année de se faire recenser sur internet.



Mme BOUDRY
Marie-Pierre
(Coordonnateur
communal)



Mme COURTOIS
Sylvie
(Agent recenseur)



Mme PARISOT
Annick
(Agent recenseur)



Mme VERDURE
Nicole
(Agent recenseur)



Mme HERMELIN
Nadine
(Agent recenseur)



M. MORAT
Guy
(Agent recenseur)



M. CROSNIER
Luc
(Agent recenseur)

MAISONS FLEURIES

Cet été un jury, composé d'élus, de paysagistes et du chef jardinier des employés municipaux du village ont sillonné les rues de Cour-Cheverny (seules les jardins visibles de la route sont jugés) afin de déterminer les maisons les plus joliment fleuries.

Les 5 premiers lauréats pour les maisons fleuries sont :

Mr et Mme GRATEAU Jean-Claude
Mr et Mme VALLY Michel
Mr et Mme EGRETEAU Pierre
Mr et Mme ESPOSITEAU Jacky
Mme RENAULT Marie-Louise

Les 5 premiers lauréats pour les balcons fleuris sont :

Mr et Mme DASSISE Pierre
Mme FRETARD Georgette
Mr et Mme BERTRAND Gilbert
Mme TREHIN Edith
Mr et Mme JULIEN Christian

Toutes nos félicitations à tous les lauréats et tous nos encouragements.

RÉUNION PUBLIQUE LE VENDREDI 13 FÉVRIER

Afin de vous tenir informés de l'avancée des travaux de l'équipe municipale et de nos projets, une réunion publique sera organisée à la salle des fêtes le vendredi 13 février 19h. Tous les Courchois sont invités à venir échanger avec l'équipe municipale sur toutes les questions importantes pour le développement de notre commune.

COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES

Suite à l'engagement de notre équipe durant la campagne, il a été procédé à la création des Commissions Extra Municipales. Leur but est simple : donner la parole à tous les habitants et consulter les commissions pour toute question. Pour y participer, il suffit d'avoir un domicile à Cour-Cheverny, d'être majeur, et d'en faire la demande en mairie.

Une première réunion a eu lieu le 5 novembre en mairie, une petite trentaine de personnes y sont venues et nous avons reçu beaucoup de candidatures pour faire partie des 4 premières commissions qui sont :

- Les finances et la communication.
- Le sport et la vie associative.
- L'urbanisme et le cœur de village.
- La vie scolaire et le social.

Toutes les bonnes volontés et compétences sont les bienvenues, il est encore possible de s'inscrire en mairie.

INAUGURATION DE LOGEMENTS

15 logements ont été inaugurés le 10 décembre dernier rue Barberet, XX personnes y vivent désormais. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux courchoises et courchois et profitons

de ce flash info pour remercier Loir et Cher logement d'avoir repeint dans une couleur plus harmonieuse avec l'habitat de notre commune la maison dont la peinture posait problème.



RETOUR SUR LE 11 NOVEMBRE



Nos Poilus peuvent être fiers des enfants de l'Ecole de Cour Cheverny et de Cheverny !

Sous un ciel azur, 67 d'entre eux ont animé avec brio et succès les dernières cérémonies commémoratives du 11 Novembre 1918 de nos deux communes, en défilant avec la Lyre et les pompiers, drapeaux français et européens en mains et en chantant à chacun des deux Monuments aux Morts trois chants dont l'Ode à la Joie et la Marseillaise.

Grâce à eux, ces cérémonies ont rassemblé plusieurs centaines d'habitants rendant ainsi un hommage digne, mérité et dû par tous, à nos ancêtres morts pour la France et notre Liberté.

Un grand merci à Madame MACE, aux Institutrices et à Monsieur Raphaël TERREAU, le Maître de la Chorale sans lesquels cette cérémonie n'aurait pu être ce qu'elle a été.

C'était une première pour nos deux Communes..., ce ne sera pas la dernière !



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Cour-Cheverny a obtenu une fleur de plus. Nous tenons à féliciter Claude Amelot et ses équipes pour le travail accompli qui nous offre un cadre de vie sympathique. D'autres efforts seront effectués pour rendre notre commune toujours plus accueillante, en faisant en sorte d'axer nos efforts dans une logique de développement durable en mettant l'accent par exemple sur les plantes vivaces

NOUVELLES ENTREPRISES

Nous souhaitons la bienvenue aux entreprises nouvellement installées sur la commune : l'entreprise **Givierge** (métrallerie serrurerie) installée sur la ZA de l'Ardoise et l'entreprise de monsieur **Philippe Barbot** (production d'escargots) installée à la Sensinière.

SPORTS

Afin d'améliorer les conditions de jeu et de mettre le gymnase aux normes en vigueur, les tracés de la salle des sports seront prochainement refaits.

CHEMINS

La campagne de taille des haies touche désormais à sa fin et nous remercions tous ceux qui ont joué le jeu pour que nos chemins soient plus surs et propres. Une cureuse a été utilisée pour entretenir nos fossés. Nous sommes conscients que de nombreux chemins doivent être entretenus, ceux-ci seront rénovés au fur et à mesure en fonction des budgets disponibles.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Nous arrivons au terme d'un premier trimestre rythmé par le changement, que ce soit pour les parents, le personnel des écoles, les enseignants mais surtout... pour les enfants !

Grâce au travail et à la bonne volonté de tous et malgré les difficultés rencontrées, le bilan global de cette nouvelle organisation demeure positif. En attestent les résultats de l'enquête réalisée auprès des enfants de l'école élémentaire et des parents de l'école primaire :

86% des familles interrogées sont satisfaites des TAP.

76% des enfants apprécient les activités proposées.

Il faut savoir que cette réforme a engendré une dépense communale de 20302€ **pour le 1^{er} trimestre**. Des aides publiques vont diminuer ce coût, Néanmoins, il restera 11602,34€ soit **44,45€ par enfant à la charge de la commune**.



ALSH (ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERGEMENT) DES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Sur le thème d'Halloween, les enfants ont apprécié les grands jeux proposés et le bal des sorcières organisé en fin de séjour.

Les sorties intergénérationnelles ont été grandement appréciées : patinoire,

youpimom, cinéma, atelier kinball, tir à l'arc, hockey etc....

Le centre de loisir a accueilli 45 enfants par jour en moyenne, ils étaient encadrés par 5 animateurs diplômés.

BD BOOM



Invités dans la salle du conseil municipal à la mairie par Monsieur le Maire François

Croissandeau et Eveline Marier 1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires, les enfants de l'école publique ont pu voter pour leur BD préférée.

Après quelques explications ils ont pu faire « comme les grands » : rentrer dans l'isoloir, voter anonymement dans l'urne transparente, signer un émargement en bonne et due forme et surtout présenter avec beaucoup de fierté leur carte d'électeur...

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Les enfants des classes de CM1 et CM2 (46 élèves) ont participé à une classe de découverte sur le thème « Préhistoire et Moyen Age » au Manoir de Chambon à MONTIGNAC LASCAU en Dordogne. Ce séjour organisé du lundi 15 au vendredi 19 décembre 2014 a grandement

intéressé les enfants.

A leur retour, Madame MARIER ainsi que l'ensemble des membres de la commission scolaire attendaient les enfants afin de leur offrir le goûter de Noël composé de gâteaux, friandises et clémentines

SECURITÉ ROUTIÈRE

Trop d'accidents ont eu lieu ces derniers temps sur notre commune, dans la mesure des possibilités et en concertation avec le Conseil Général, différentes actions sont prévues ou ont été effectuées : pose d'un radar pédagogique route de Blois, stops route de fontaine, taille des haies réduisant la visibilité, suppression d'autorisation de dépasser sur certaines portions dangereuses. Nous alertons l'attention et le civisme de chacun pour faire en sorte d'éviter plus d'accidents et de drames. Monsieur Jean Louis Martin, conseiller municipal a été nommé « correspondant sécurité » en ce sens.

RESSOURCES HUMAINES

2014 aura été marqué par le départ en retraite de Mme Vioux, directrice Générale des Services, et de Mme Ducoulombier, au syndicat des eaux. Toute l'équipe municipale leur souhaite une très bonne retraite et beaucoup de bonheur. Mme Chauvet (présente depuis plusieurs années) occupe désormais le poste de Directrice Générale des Services. Pour remplacer ces deux départs, Mathilde Blot (Ressources Humaines) et Lea Auger (syndicat des eaux) ont été recrutées. Nous leur souhaitons la bienvenue.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Monsieur Yves Antier a récemment souhaité démissionner de son mandat au sein de l'équipe municipale pour pouvoir se consacrer à d'autres engagements. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans ces nouveaux projets. Conformément aux règles électorales, c'est un membre de la liste d'opposition qui a rejoint l'équipe municipale, en la personne de monsieur Roger Rigault, à qui nous souhaitons la bienvenue.